

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

COLLEGE CLEMENT JANEQUIN

AVRILLE - 49240

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<p>Année scolaire : 2020-2021</p> <p>Numéro de séance : 1</p> <p>Date de convocation : 26/11/20</p> <p>Présidence de : Mme GLOMOT</p>	<p>Quorum : 16</p> <p>Nombre des présents : 26</p> <p>Nombre d'absents excusés : 4</p>
---	--

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	N° d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
Désignation du secrétaire :			-		
Approbation du pv de la séance du 03/11/20	Vote n°1		-		
Approbation de l'ordre du jour	Vote n°2		-		
<u>Affaires financières.</u>					
Année 2020 : DO et DBM	Information		-		
Année 2021 :			-		
Contrat turbo self	Vote n°3			pj de l'acte	
Dons du FSE	Vote n°4				
Taux de participation aux charges SRH	Vote n°5				
Budget 2021	Vote n°6			pj de l'acte	
Délég signature contrats et conventions	Vote n°7				
<u>Affaires pédagogiques.</u>					
Calendrier conseils de classes 1 ^{er} trimestre	Information				

Questions diverses					
Rappel protocole sanitaire	Information				

Signatures

Le Président



A circular stamp with the text "COLLEGE LAZARUS JANEQUIN" around the top edge, "PRINCIPAL" in the center, and "AVRILLE" at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Le Secrétaire



A handwritten signature in blue ink, with the name "K. Carpentier" written above it.

PRESENCE AU CONSEIL en visioconférence

Séance du : 26/11/20

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	GLOMOT B.	X						
	Adjoint	BLAIN V	x						
	Gestionnaire	COLIN V.	x						
	CPE	BRACH S.			x	Q. HALLIER	x		
	SEGPA	LAFaurie T.	x						
								
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHOUTEAU M	x						
	Collectivité de rattachement	ROTUREAU J	x						
	Commune siège	GRAVELEAU J.	x						
	Commune siège	CROS S.	x						
								
								
Titulaire avec voix consultative		MARTINEZ P.							
Personnalité qualifiée		LAIGLE H.			x				
Total									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	PELLETIER L.	x						
		BERTHOLET L.	x						
		RUSSO O.	x						
		MAUSSION S.		x		BRETHIAUX A	x		
		PEQUERIAU G.	x						
		HYBOIS H.			x				
		CHEVREUL D.	x						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MANOSALVAS N.	x						
		NOYER B		x					
		CARPENTIER K.	x						
Total									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	BOUINEAU M	x						
		BARIS O.	x						
		BASSEZ M.	x						
		GESLIN FRENOY H.	x						
		TELLOTTE N.			x				
		LAFITTE P.	x						
		KAZAZIAN Y.	x						
	Elèves	GESLIN A.	x						
		BOUINEAU A.	x						
		TRAVIER V.	x						
Total			24				2		

RUBRIQUE I. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

En raison des conditions sanitaires, le Conseil d'Administration (CA) se déroule en visioconférence.

Le quorum étant atteint, Mme GLOMOT Présidente du Conseil d'administration, ouvre la séance à 18h. .. membres du conseil sont présents.

1. Approbation du dernier procès-verbal du CA du 03/11/20

Vote n°1 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
21	18		3

2. approbation de l'ordre du jour

Mme Glomot, présente l'ordre du jour, ajoute

-

et propose son approbation de l'ordre du jour modifié.

Vote n°2 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
21	20		1

RUBRIQUE II AFFAIRES FINANCIERES.

1. Année 2020 : Décision de l'Ordonnateur (DO) et Décision Budgétaire Modificative pour information (DBM)

Madame Colin présente des DO concernant :

- La répartition de la subvention de collège en actions suite à l'annulation des deux voyages à l'étranger
- La suppression de la participation du collège au financement des deux voyages annulés au profit des crédits pédagogiques

Elle présente ensuite les DBM concernant DBM pour info :

- L'annulation de la participation des familles et des dons FSE suite à l'annulation des deux voyages

2. Année 2021

Contrat turbo self

Madame Colin rappelle que la gestion des passages au self est effectué via une borne et une application privée Turbo self ; il est proposé un contrat d'assistance pour le logiciel et le matériel pour une durée de trois ans.

Autorisation à la cheffe d'établissement de signer ce contrat :

Vote n°3 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
25	25		

Dons du Foyer SocioEducatif

Demande d'acceptation des dons du Foyer Sociaux Éducatif :

- 252 € dans le cadre de la sortie pédagogique Peace and Love (gratuit pour les familles)
- 696 € par séance (soit 1392 € pour 2 séances) dans le cadre de la sortie pédagogique collègue au cinéma (gratuit pour les familles)
- 87 € dans le cadre de la sortie pédagogique cinéma langue allemande (gratuit pour les familles)
- 354 € dans le cadre de l'animation pédagogique Facéties mathémagiques (gratuit pour les familles)
- 345 € dans le cadre de la sortie pédagogique cinéma langue espagnole (gratuit pour les familles)
- 168 € dans le cadre de la sortie pédagogique Le Quai (gratuit pour les familles)
- 60 € dans le cadre de l'animation pédagogique Kochka (gratuit pour les familles)
- 320 € dans le cadre de l'animation pédagogique d'Albane Gellé poétesse (gratuit pour les familles)

Vote n°4 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
26	26		

Budget 2021 et taux de participation aux charges communes du Service Restauration Hébergement

Mme COLIN, gestionnaire, présente la proposition de budget 2021 : elle rappelle d'abord la structure du budget, puis elle souligne la mise en avant du projet d'établissement dans le

service AP, ensuite elle détaille les origines des recettes par service et le calcul théorique de la subvention de fonctionnement. Mme Colin termine par la présentation du service restauration et présente le récapitulatif ainsi que la prévision du fonds de roulement (36 jours de fonctionnement pour les deux services confondus).

Adoption du taux de participation aux charges communes du SRH : 15% des recettes des familles et des commensaux

Vote n°5:

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
26	26		

Adoption de la proposition de budget prévisionnel initial 2021 :

Vote n°6 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
26	26		

Délégation de signature contrats et conventions à incidences financières

délégation au Chef d'Établissement pour la passation des marchés à incidence financière dans la limite des crédits ouverts au budget et de la réglementation des marchés publics.

Vote n°7 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
26	26		

RUBRIQUE III. AFFAIRES PEDAGOGIQUES.

1. Calendrier conseils de classes du 1^{er} trimestre

Mme Glomot présente le calendrier des conseils de classe et précise qu'ils auront lieu en présentiel. Il a été décidé qu'un seul parent délégué et 2 délégués de classe seront présents.

2. Questions diverses :

- Rappel protocole sanitaire :

Mme La Principale Adjointe fait un point sur l'organisation des emplois du temps en conformité avec le dernier protocole sanitaire.

Les élèves ne changent plus de salle, sauf pour les cours de sciences et d'arts. La création d'une heure de cours en SO (12h40-13h30) permet un passage plus fluide en restauration et évite un trop grand brassage d'élèves. Instauration de deux récréations le matin et l'après-midi en décalée.

Mme BLAIN, Principale Adjointe précise que les changements d'emploi du temps sont déjà consultables sur pronote.

Mme BASSEZ, parent d'élève, demande des précisions sur le délai de mise en ligne des changements d'emploi du temps. Mme BLAIN, répond que les absences prévisibles des professeurs sont rentrées sur pronote dès que la Direction en a connaissance.

- Information sur les commissions issue du conseil d'administration :

A la demande des parents d'élèves élus au conseil d'administration Mme GLOMOT, rappelle les missions des différentes commissions.

1- **Commission Permanente** : Son rôle : préparer les travaux pour le CA ; siège au minimum, une fois par an dans le cadre des discussions sur la DGH ; elle doit être réunie également, dans le cadre d'une modification du règlement intérieur de l'établissement lorsque elle doit avoir lieu.

2- **Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté** : Se réunit en début d'année afin de recenser les actions qui ont lieu au collège. Un bilan, peut être fait également en fin d'année.

3- **CHS** : Comité Hygiène et Sécurité : ponctuellement, mais non obligatoire : réunion en tant que de besoin

4- **Conseil de discipline** : Se réunit autant que nécessaire, à la demande du chef d'établissement.

- Motion de M BERTHOLET :

M. BERTHOLET, membre du conseil d'administration, présente une motion (Jointe).

Cette motion concerne l'attribution d'une prime « COVID » aux personnels techniques des collèges. M. BERTHOLET en fait la lecture aux membres du conseil d'administration

M. ROTUREAU, représentant du Département, répond qu'il n'était pas au courant de cette motion et qu'il ne pouvait donc pas y répondre avant d'en avoir débattu avec ses collègues.

Un parent demande si cette prime peut être versée par l'établissement, Mme GLOMOT répond que non, c'est au département qu'incombe cette responsabilité puisqu'il est l'employeur

M. MANOSALVAS, agent du Département et membre du conseil d'administration, souhaite remercier, M BERTHOLET, pour cette demande.

M GRAVELEAU se pose la question de l'intérêt du vote par le conseil d'administration, qui n'a pas compétence en la matière.

Mme GLOMOT précise que le vote, est une consultation visant à donner un avis et non une décision.

Avis sur la motion proposée (et jointe au PV)

Vote n°8 :

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abst. / Blanc / Nul</i>
26	19	0	7

Le secrétaire de séance

ix. Carpentier

Le Président du Conseil d'administration

